



Habitons
mieux

Opération Habitons mieux le centre-ville

Subventions

Accompagnement
personnalisé

Ancien
logement vacant

Nouveau
poêle à bois

Isolation par
l'intérieur

Réflexion
pour adapter
la salle de bains



aux Sources de la Drôme
Communauté des Communes du Diois

Une réponse concrète pour vos travaux

Le logement est une préoccupation majeure des Diois. La Communauté des Communes du Diois, la Ville de Die et leurs partenaires se mobilisent avec l'opération « **Habitons mieux le centre-ville** » de 2024 à 2028.

Qui peut en bénéficier ? Pour quels projets ?



Propriétaire occupant

Sous conditions de ressources. Rénovation énergétique, logements dégradés, adaptation au vieillissement.



Bailleur et investisseur

Rénovation de logements dégradés ; louer pendant au moins 9 ans à des loyers abordables. Sécurisation des loyers pour le propriétaire.



Locataire en situation de mal logement

Pour les travaux d'amélioration ou de mise aux normes, médiation avec le propriétaire.



Petite copropriété

Structuration de la copropriété et rénovation de l'immeuble.



Quels sont les objectifs ?

- Agir contre le **mal logement**
- Parvenir à rénover des **logements vacants** ou dégradés
- Répondre à l'urgence de la **rénovation énergétique** des logements
- Créer des **logements locatifs abordables** au plus grand nombre
- Valoriser le **centre-ville patrimonial**
- Structurer et rénover les **petites copropriétés**

Quel secteur ?



Le centre-ville et l'avenue S. Carnot jusqu'à la gare.

Vous n'habitez pas ce secteur ? Vous êtes accompagné par le Service public intercommunal de l'Énergie (SPIE) au 09 70 59 05 15 ou energie.habitat@cccps.fr

Quelles sont les aides ?

Subventions*

de **35 %** à **90 %**
du montant HT des travaux

* Une condition : ne pas avoir démarré ses travaux avant d'avoir

Quelques exemples de financement

Propriétaire occupant Réhabilitation d'un logement dégradé

Couple avec 2 enfants
Revenu Fiscal de Réf. 21 000 €

■ MONTANT TOTAL TTC 90 519 €



■ TOTAL SUBVENTION 81 600 €

Anah - Ma Prime
Logement Décent* 68 600 €
Département 10 000 €
Ville/CCDiois (fonds social) 3 000 €



■ RESTE À CHARGE 8 919 €

■ TAUX DE SUBVENTION 90 %

Propriétaire occupant Rénovation d'une passoire énergétique

Couple sans enfants
Revenu Fiscal de Réf. 28 000 €

■ MONTANT TOTAL TTC 30 595 €



■ TOTAL SUBVENTION 20 300 €

Anah - Ma Prime Rénov**



■ RESTE À CHARGE 10 295 €

■ TAUX DE SUBVENTION 66 %

*70 % de la subvention est avancée avant les travaux.

Propriétaire bailleur Petit immeuble très dégradé et vacant

Rénovation d'ampleur de 2 appartements + parties communes

■ MONTANT TOTAL TTC 299 160 €



■ TOTAL SUBVENTION 113 118 €

Anah - Ma Prime
Logement Décent* 68 348 €
Département 11 000 €
Ville/CCDiois 27 770 €
Ville (opération façades) 6 000 €



■ RESTE À CHARGE 186 042 €

■ TAUX DE SUBVENTION 38 %

- Loyer logement de 65 m² : 528 € (30 % inférieur au prix du marché).
- Gestion confiée à une agence et garantie d'impayés de loyer.
- Opération équilibrée : loyers perçus + réduction d'impôt > remboursement de prêt et charges diverses.

Réduction d'impôt*

jusqu'à **65 %**

pour des logements locatifs abordables

sollicitez l'aide.

Message aux locataires



Vous souhaitez améliorer votre logement ? Sensibilisez votre propriétaire aux aides et à l'accompagnement proposés. Si votre logement est en mauvais état (risque pour la santé, sécurité), contactez SOLIHA Drôme qui engagera une médiation et associera la Ville.

Accompagnement pas à pas et gratuit pour vos projets

La CCD et la Ville de Die ont missionné SOLIHA Drôme, comme accompagnateur pour vos travaux. Prenez contact **au plus tôt** dans votre projet pour garantir les aides financières !

Plus d'infos
mairie-die.fr

1

Premier contact

Échange sur le projet et son éligibilité avec SOLIHA Drôme.

2

Visite du logement

Remise d'un diagnostic adaptation ou d'un audit énergétique, scénarios de travaux avec coûts et aides financières. Lien avec le propriétaire si le demandeur est locataire.

3

Validation du projet

Accompagnement pour les choix techniques, analyse des devis, solutions de financement. Dépôt des dossiers de subvention par SOLIHA Drôme.

4

Réalisation des travaux

Réalisation des demandes d'avances et acomptes sur subventions - aide au suivi de chantier.

5

Finalisation

Visite en fin de chantier. Dossier de solde des subventions.



AIDES
FINANCIÈRES
ET CONSEILS

04 75 79 04 69

habitonsmieux-die@dromenet.org

Par téléphone : lun, mar, jeu 8h30 - 12h30 et merc 14h - 17h30
Permanence en Mairie sans RDV : merc. 8h30 - 13h (accès par le porche)

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
DRÔME



« Die, Petite ville de demain » : un programme de la Ville pour améliorer l'habitat, moderniser les espaces publics et les équipements, soutenir l'économie locale et favoriser les mobilités du quotidien.

